**Notification aux parents/tuteurs – Titre I, partie A**

**Droit de demander des qualifications d'enseignant et de paraéducateur**

[Use LEA or School Letterhead]

[DATE]

Chers parents et tuteurs de [SCHOOL NAME],

La loi fédérale sur l'éducation exige que toutes les écoles recevant des fonds du Titre I, Partie A informent les parents/tuteurs de leur droit de poser des questions sur les qualifications professionnelles des enseignants et des paraprofessionnels de leur enfant (également appelés assistants pédagogiques, assistants pédagogiques ou assistants pédagogiques). Un paraprofessionnel fournit un soutien scolaire ou autre aux étudiants sous la supervision directe d'un enseignant.

Notre école reçoit un financement du Titre I, Partie A et nous sommes heureux de partager ces informations avec vous sur demande. Si vous demandez ces informations, nous vous les fournirons dans les plus brefs délais:

1. Que l'enseignant de votre élève:
   1. A satisfait aux exigences de licence de l'Oregon pour les niveaux scolaires et les matières que l'enseignant enseigne actuellement;
   2. Enseigne dans le cadre d'un statut d'urgence ou d'un autre statut provisoire en vertu duquel les qualifications ou les critères d'autorisation/d'approbation de l'Oregon ont été supprimés; et
   3. Enseigne dans le domaine pour lequel ils ont reçu leur certification pour enseigner.
2. Si des services paraprofessionnels sont fournis à votre enfant et, si oui, quelles sont leurs qualifications.

Si vous souhaitez demander des informations sur les qualifications de l'enseignant et/ou du paraprofessionnel pédagogique de votre enfant, veuillez contacter [CONTACT NAME] au [PHONE NUMBER & EMAIL].

Notre école s’engage pleinement dans la réussite de tous les élèves. Nous apprécions votre partenariat dans nos efforts pour offrir la meilleure éducation à votre enfant.

Amicalement,

[PRINTED NAME]

[TITLE]